



Bruno Colin, Chassagne-Montrachet (Bourgogne)

Chassagne-Montrachet 1er Cru «Les Chaumées» AOC

Millésime	2023
Viticulteur	Bruno Colin
Région	Bourgogne
Degré	13% vol.
Cépages	100% Chardonnay

Vinification

La surface de production est de 0,42 hectare. Le sol repose sur un sous-sol argilo-calcaire. Les vignes de Chardonnay ont été plantées en 1956, 1988 et 2003. La culture biologique est assurée par un travail mécanique du sol et un labour soigné. La vendange est manuelle, avec une sélection rigoureuse directement à la vigne. Le vignoble se situe à la frontière de la commune de Saint-Aubin, juste au-dessus du 1er Cru «Les Vergers». Le nom «Les Chaumées» provient du terme bourguignon «Chaume», désignant autrefois des terres en jachère. L'élevage dure 12 mois en fûts de chêne de 350 litres, dont 15 à 20% sont neufs, suivi d'un affinage de 4 à 6 mois en cuves inox avant la mise en bouteille.

Notre note de dégustation

Robe jaune paille limpide. Le nez révèle des arômes fruités intenses et des notes florales qui lui confèrent une remarquable profondeur aromatique. En bouche, le vin se montre riche et vif, porté par des fruits frais qui s'intègrent harmonieusement à une structure opulente. Sa présentation élégante est sublimée par une fine minéralité saline en finale, qui lui apporte complexité et longueur.

WEIBELweine

Bruno Colin

Bruno Colin est un vigneron passionné, doté d'une solide formation technique et commerciale acquise à la prestigieuse école viticole de Beaune. En 1993, il rejoint le domaine familial Michel Colin-Deleger, où il travaille aux côtés de ses parents et de son frère. En 2003, la famille décide de scinder le domaine en trois entités indépendantes: le Domaine Michel Colin-Deleger, le Domaine Philippe Colin et le Domaine Bruno Colin. L'année suivante, Bruno vinifie son premier millésime en son nom – le début d'une belle aventure personnelle. Aujourd'hui, Bruno Colin exploite environ 8.55 hectares de vignes dans certains des terroirs les plus prestigieux de la Côte de Beaune – notamment dans les communes de Chassagne-Montrachet, Puligny-Montrachet, Saint-Aubin, Santenay et Dezize-les-Maranges. Avec un total de 20 appellations – dont huit Premiers Crus à Chassagne-Montrachet – Bruno attache une grande importance à révéler le caractère unique de chaque parcelle. Avec une grande sensibilité pour l'équilibre et l'élégance, il parvient à capturer l'âme de chaque parcelle dans ses vins – précis, nuancés et empreints de personnalité.



Convient avec

